

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE

13 juin 2025

Journée nationale du don d'organes et de tissus La Coordination hospitalière de prélèvement du CHU Dijon-Bourgogne

Le 22 juin 2025 marque la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donateurs. Cette journée est l'occasion de sensibiliser chacun à l'importance de communiquer sa position sur le don d'organes à ses proches, un geste essentiel pour sauver des vies.

À cette occasion, l'équipe de la Coordination hospitalière de prélèvements propose un programme riche et engagé, à partir du mardi 10 jusqu'au vendredi 20 juin 2025. Rencontres avec des professionnels de santé, stands d'information, témoignages et exposition, vous permettront de mieux comprendre les enjeux du don d'organes et de poser toutes vos questions. Une belle opportunité de s'informer, d'échanger et de réfléchir ensemble à ce geste solidaire qui peut sauver des vies.



CHU DIJON BOURGOGNE

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

PROGRAMME

Du mardi 10 juin au vendredi 20 juin 2025

A PARTIR DU MERCREDI 11 JUIN
Expo photos • Galerie Hall A & Hall B
"Témoignages de patients, de familles et de soignants" • Une exposition émouvante à découvrir !

MARDI 17 JUIN
Capsules vidéos • Réseaux sociaux du CHU
Site internet, intranet, facebook, linkedin expliquant le don d'organes et de tissus.

MERCREDI 18 JUIN • 10H - 16H
Stand d'information • HALL A
Pour les professionnels / patients / visiteurs : l'équipe de la coordination, les équipes de greffe et des associations répondront à toutes vos questions.

VENDREDI 20 JUIN • 12H
Grand pique-nique à la cour d'honneur côté entrée !
Rendez-vous sous l'arbre de vie. Venez nombreux partager votre déjeuner et un moment convivial ! Une chaîne du don et de la greffe sera proposée à toutes les personnes présentes pour immortaliser ce moment ! Seront présents également l'association et toutes les personnes concernées par le don d'organes et de tissus. Et si possible, venez habillé en vert !

*Offrez la vie après la vôtre.
Don d'organes, parlez-en avec vos proches !*

Page 1 | 3

La Coordination hospitalière de prélèvement (CHP) est le service chargé de gérer et d'organiser les opérations de prélèvement d'organes sur des patients décédés au CHU Dijon-Bourgogne. Dirigé par le docteur Prin avec l'aide du docteur Sybille Goddet Bete, il s'appuie sur l'expertise de sept infirmiers et infirmières et d'une cadre de santé en temps partagé.

Créée en 1993, la CHP du CHU Dijon-Bourgogne a en 2024 organisé le prélèvement de 97 organes sur 29 patients en situation de mort cérébrale. S'ajoute le prélèvement de 21 organes sur 7 patients dits « Maastricht III » (patients décédés après l'arrêt des traitements de réanimation devenus déraisonnables). Au cours de ces prélèvements d'organes sont également réalisés des prélèvements de tissus (cornée, peau, valve cardiaque, artère, veine). **Ces prélèvements d'organe ont permis de sauver la vie et/ou améliorer la qualité de vie de 118 patients.** Chacun de ces organes, à l'exception de certains reins, est prélevé par l'équipe chirurgicale issue de l'hôpital où se trouve le patient accueillant la greffe. Dans un temps très contraint : il ne doit par exemple pas s'écouler plus de quatre heures entre le prélèvement d'un cœur et sa transplantation. La quasi-totalité des organes sont destinés à des patients d'hôpitaux français, mais il peut arriver que certains soient orientés vers des établissements européens proches des frontières.

La mission de la CHP consiste à coordonner, de A à Z, l'ensemble des opérations permettant le prélèvement. « Nous participons au diagnostic clinique de mort cérébrale, nous faisons réaliser l'ensemble des examens et bilans nécessaires pour déterminer si le patient décédé est éligible et quels organes peuvent être prélevés, nous entrons en contact avec les proches, nous informons l'Agence de biomédecine pour qu'un receveur soit identifié, nous préparons l'accueil à Dijon des équipes chirurgicales, nous organisons les opérations de prélèvement au bloc et le retour du corps vers la chambre mortuaire », décrit Céline Dupasquier, infirmière à la CHP.

De ce fait, l'équipe de la Coordination est en relation avec un grand nombre de services du CHU : les quatre services de réanimation, les médecins de différents services appelés à évaluer les organes (cardiologie, pneumologie...), les services participant à la réalisation des examens de qualification (imagerie, différents laboratoires de biologie et anatomopathologie...), l'Établissement français du sang, les blocs, la chambre mortuaire, la logistique du CHU (coursiers, brancardiers...), la pharmacie, les services administratifs, et la cellule de gestion des risques et qualité. Des acteurs extérieurs sont également sollicités, en particulier l'aéroport Dijon-Bourgogne, infrastructure indispensable capable d'accueillir les vols 24 heures sur 24, les taxis, les forces de l'ordre et le procureur de la République dans le cas de patients accidentés de la route par exemple... Enfin la CHP est en lien constant avec l'Agence nationale de biomédecine, qui tient le registre des patients en attente d'une greffe.

« Il est important que chacun d'entre nous soit sensibilisé aux enjeux du don d'organe, souligne le docteur Sébastien Prin. Nous essayons encore beaucoup d'oppositions rapportées par les proches des personnes décédées : autour de 36 % et 42 % selon qu'il s'agit de patients en mort cérébrale ou de patients Maastricht III pour l'année 2024. Il faut rappeler qu'en France **6 034 greffes ont été réalisées en 2024**, soit une hausse de 7 % par rapport à 2023, alors que **plus de 22500 patients** étaient inscrits sur la liste d'attente en fin d'année. La journée nationale du don, chaque année le 22 juin, que nous célébrons aujourd'hui, est l'occasion de rappeler l'importance de ce sujet et du rôle que joue, au sein du CHU et avec l'appui de très nombreux intervenants, la Coordination hospitalière de prélèvement. »

État des lieux en France en 2024

En 2024, la France a franchi plusieurs seuils significatifs en matière de don et de greffe d'organes : 6 034 greffes ont été réalisées, soit une hausse de 7,1 %, ce qui correspond à 17 greffes par jour en moyenne. Parmi celles-ci, 614 greffes ont été réalisées à partir de donneurs vivants, dont 598 greffes rénales (+7,4 %). On a recensé 3 169 donneurs en mort encéphalique, dont 1 544 ont pu être prélevés. Dans 36,4 % des cas, les proches ont rapporté une opposition du donneur. Ce taux atteint même 53,5 % en Île-de-France, la région où l'opposition est désormais la plus élevée. Par ailleurs, 852 patients sont décédés en attente d'une greffe, soit une baisse notable de 9,8 % par rapport à 2023. Au 1er janvier 2025, 22 585 patients étaient inscrits sur la liste nationale d'attente, dont 11 666 en liste active. Enfin, 8 378 nouveaux patients ont été inscrits en 2024. À noter que pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre de greffes a augmenté plus vite (+7,1 %) que celui des inscriptions sur liste active (+5,5 %).

Le don d'organe, rappel de quelques principes

Chacun d'entre nous est réputé consentant au don de ses organes, sauf à s'être, de son vivant, inscrit sur le registre national de refus du don prioritairement. L'équipe de la Coordination hospitalière de prélèvement se rapproche toutefois de la famille lors d'un décès afin de recueillir le positionnement que le patient leur aurait exprimé de son vivant. À défaut de s'inscrire sur le registre, il est donc important d'échanger avec ses proches sur le sujet, et de leur faire part clairement, le cas échéant, de son accord à donner ses organes.

Le prélèvement d'organe est possible quel que soit l'âge auquel survient la mort. L'âge moyen des patients prélevés au CHU Dijon-Bourgogne est de 52 ans (mort cérébrale) et 57 ans (Maastricht III) ; près d'un donneur en mort cérébrale sur cinq a plus de 75 ans. Le foie en particulier, qui est le deuxième organe le plus transplanté, peut être prélevé sans limite d'âge.

En cas de prélèvement d'organe, l'équipe chirurgicale s'engage à restituer le corps du défunt à ses proches dans le parfait respect de sa dignité.

En France, plus de 70 000 personnes vivent aujourd'hui grâce à un organe greffé.

Pour toute information : www.dondorganes.fr

